

Gestion

La problématique des systèmes d'information dans les sociétés d'affacturage

Les factors doivent adapter leur système d'information à l'évolution de leurs produits et de la structure de leur clientèle. Quatre solutions sont identifiées.

L'AFFACTURAGE, MALGRÉ UN contexte économique difficile, continue à progresser. Devenu indispensable à l'entreprise ainsi qu'aux établissements financiers, l'affacturage bien maîtrisé permet de traiter des volumes de crédit supérieurs aux recours classiques de financement court terme et limite de manière significative le risque juridique de soutien abusif.

Cependant, la nature des financements et des services proposés aux entreprises évolue. Dorénavant, l'affacturage se scinde en deux catégories de produits. D'une part, l'affacturage classique qui consiste à financer et gérer les factures des clients, et d'autre part, l'affacturage non classique. L'affacturage non classique consiste à financer les clients des factors sur la base de balances clients, de journaux de ventes, de façon confidentielle ou non confidentielle. Cette deuxième catégorie d'affacturage gagne du terrain, entraînant la mise en place de nouvelles procédures dans l'organisation opérationnelle et fonctionnelle des factors. Devant l'évolution de leurs produits et de la structure de leur clientèle, les factors doivent en permanence faire évoluer leurs systèmes d'information (graphique 1). Leurs be-

soins en matière de systèmes d'information évoluent en fonction de trois contraintes fondamentales.

La première contrainte est réglementaire, relative à la qualité de la piste d'audit et de contrôle interne. Comme tous les intervenants du secteur financier, les systèmes d'information des sociétés d'affacturage doivent permettre de respecter une qualité de piste d'audit irréprochable, tant sur le plan des opérations de gestion que sur les informations comptables. L'intégrité de la piste d'audit étant le préalable à la mise en place des obligations réglementaires en termes de contrôle interne.

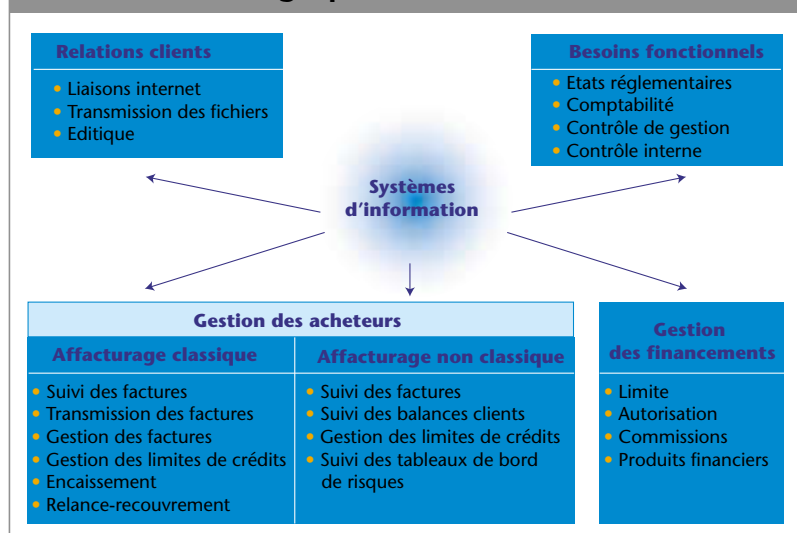
La deuxième contrainte découle des besoins nouveaux des clients des factors. Les sociétés ont des besoins constants de souplesse et d'échange d'informations. Les factors doivent donc développer des solutions internet et des moyens de transmission des informations performants.

Enfin, dernière contrainte, les nouvelles possibilités offertes aux clients comme les produits liés à l'affacturage confidentiel, modifient de façon substantielle les besoins en termes de système d'information sur deux points centraux : le factor doit être capable de suivre la gestion des factures laissées en



SERGE GRUBER
Associé
Scacchi et Associés

1. La cartographie des besoins actuels



2. Quatre solutions pour un système d'information

	Gestion des financements	Gestion des acheteurs en affacturage classique	Gestion des acheteurs en nouveaux produits	Accès internet et intégration de fichiers	Besoins fonctionnels <ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité • Etats réglementaires • Reporting 	Coût	Risque
Choix de progiciels existants	Couvert	Couvert	Développement	Développement	Non couvert	Elevé	Moyen à élevé
Maintenir et/ou développer son propre système	Couvert	Couvert	Développement	Développement	Non couvert	Elevé	Moyen à élevé
Développer un outil à partir d'un progiciel non bancaire intégré	A développer	A développer	A développer	A développer	Couvert (sauf pour les états réglementaires)	Très élevé	Très élevé
Développer un outil à partir d'un logiciel bancaire intégré	Couvert	A développer	A développer	Couvert	Couvert	Faible	Moyen

gestion de son client ; il doit aussi être capable de récupérer les factures de façon rapide et sécurisée.

QUEL CHOIX EN MATIÈRE DE SYSTÈME D'INFORMATION

Quatre solutions sont possibles (tableau 2). La première consiste à utiliser l'un des deux progiciels internationaux existants sur le marché. L'un d'eux est en phase de refonte, l'autre est très peu utilisé. Ces progiciels répondent correctement aux fonctions standards de gestion acheteurs et de financement. Cependant, les anciennes versions ont posé des problèmes de piste d'audit et de gestion de bases

de données ainsi que d'adaptation à la gestion des traites en France. Les nouvelles versions sont en cours d'élaboration.

La deuxième solution est de maintenir ou développer son propre système d'information. Elle peut être aménagée avec l'achat de modules bancaires classiques (comptabilité, état réglementaire et module de financement).

La troisième possibilité est de développer une solution avec un progiciel non bancaire, mais elle comporte un risque d'adaptabilité aux métiers bancaires.

Enfin, reste à développer une solution avec un progiciel bancaire in-

tégré. Celle-ci permet principalement de se concentrer sur la gestion des comptes acheteurs qui doivent être réaménagés dans toutes les solutions. Dans le cadre d'un progiciel intégré bancaire, on doit trouver des fonctions proches de la gestion « acheteurs » (recouvrements, ...).

Le choix d'une solution informatique dans le domaine de l'affacturage doit être réalisé en fonction des contraintes internes de chaque établissement. Toutefois, la réussite d'un projet consiste à bien mesurer la pertinence de l'articulation des branches bancaires de l'affacturage avec les besoins de la gestion acheteurs. ■